Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 18 (1889)

Heft: 8

Rubrik: Conférence des experts pédagogiques : pour les prochains examens des recrues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mon père, je tiens la modestie, à ma mère, je dois la piété. »

L'enfant ne vit pas d'abstractions. Pour lui, la loi morale n'est pas une froide conception impersonnelle, il faut qu'elle s'incarne dans un être vivant. Elle est représentée à ses yeux par son père, sa mère, ses maîtres, ses aînés. Que ces modèles soient donc en réalité et dans toutes leurs actions les représentants de la loi morale! Que les hommes auxquels l'enfant voue toute son affection soient véritablement des hommes vertueux! En les aimant, en aimant surtout le modèle divin de toute vertu, il en viendra à aimer le bien lui-même.

« Heureux donc, répéterons nous après M. Compayré, heureux les hommes qui, comme Marc-Aurèle, respirent dès leur naissance dans une atmosphère de vertu et n'ont, pour acquérir de bonnes mœurs, qu'à se laisser aller aux douces et faciles incitations de l'exemple! » *(A suivre.)*

CONFÉRENCE DES EXPERTS PÉDAGOGIQUES

Pour les prochains Examens des Recrues

Cette conférence pédagogique, a eu lieu cette année à Berne, les 6 et 7 juillet dernier, dans une des salles de l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville.

Dans son discours d'ouverture, M. Weingart, le nouvel expert-chef, rappelle en termes émus le souvenir de M. Næf, que la mort a enlevé l'année dernière, dans la force de l'âge, et qui, depuis 10 ans, dirigeait avec autant de tact que d'énergie, les examens fédéraux de recrutement. Dans les mêmes sentiments, M. le président constate le vide causé par le décès de M. le conseiller fédéral Hertenstein, directeur du département militaire.

Après la lecture du protocole de la dernière réunion, M. le président donne connaissance des réclamations qui lui sont parvenues de certains cantons sur les derniers examens. Il ajoute que dans quelques jours, le bureau fédéral de statistique pourra enfin publier les résultats obtenus et le rang occupé par chaque canton à la suite des examens fédéraux de l'automne dernier.

A l'heure où nous traçons ces lignes, rien encore n'a paru. Mais ne perdons point patience, d'autant plus que la publication de ce compte rendu, ou plutôt de cette statistique, pourrait peut-être nous ménager de désagréables surprises. Toutefois, nous pourrons nous consoler, du moins jusqu'à un certain point, parce qu'il faut reconnaître que les examens de recrues ne sauraient donner exactement la mesure de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires et qu'il suffit, en outre, d'un léger écart, c'est-à-dire d'une minime fraction pour faire hausser

ou baisser d'une année à l'autre le rang occupé par un canton dans l'échelle fédérale des examens. Au surplus, le fait que certains cantons occupent une place supérieure à la nôtre ne prouve nullement que nos classes valent beaucoup moins que les leurs, sans oublier surtout le point de vue moral et éducatif.

Ces réflexions préliminaires faites, sans aucune arrière-pensée, passons rapidement aux discussions de l'assemblée.

On s'occupe surtout de l'examen et de la critique des différentes matières qui feront les sujets écrits et oraux des prochains examens. Ce sont d'abord les morceaux de lecture, en assez grand nombre, mais généralement moins longs que ceux de l'année dernière. Puis viennent les sujets de composition, qui sont les mêmes pour les trois langues nationales. Comme précédemment, les examinateurs devront développer brièvement les sujets à traiter.

Quant à nous, nous aurions préféré que les idées à développer fussent insérées à la suite de chaque sujet de composition, et que l'expert s'en tînt uniquement à ce canevas. Cela, toujours dans le but d'obtenir le plus d'uniformité possible dans nos examens. Cette idée n'a pas prévalu, mais nous avons la certitude que tôt ou tard elle sera mise à exécution.

Après l'examen et la critique d'un certain nombre de problèmes sur le calcul mental et le calcul écrit, suit une longue et presque interminable discussion sur le *Vaterlandskunde,* ou connaissance relatives à la patrie. Ici les opinions s'entre-choquent et divergent coup sur coup: les uns veulent conserver l'examen oral sur l'histoire, la géographie et l'instruction civique, parce que les examens écrits sur cette matière constituent un surcroît de travail pour les recrues, qui doivent déjà subir des épreuves écrites sur la composition et le calcul. En outre, un trop grand nombre d'examinés ne donnent que des réponses nulles, incomplètes ou tout à fait trop laconiques, etc., ce qui ne constitue pas l'expression réelle des succès que peut obtenir chaque recrue. D'autres, par contre, sont partisans convaincus des examens écrits, au moyen de petites cartes, comme on le fait pour le calcul. Par ce mode de faire, il y a plus d'uniformité dans les examens, qui sont ainsi identiques pour tous les cantons de la Confédération. Et puis, les examinateurs seraient ainsi à l'abri des reproches qu'on a trop souvent formulés contre eux. Cette opinion n'a pas prévalu non plus. Toutefois, comme l'année dernière l'expérience que l'on a faite de l'examen écrit sur cette matière n'a pas été assez concluante, il a été décidé qu'il y aurait de nouveau cette année des épreuves écrites, mais pendant cinq jours seulement et parallèlement aux examens oraux.

Si, décidément, les examens écrits sur ces trois branches du programme (géographie, histoire et constitution politique) sont condamnés plus tard, il faudrait au moins rédiger chaque année, à l'usage des examinateurs, un questionnaire gradué, renfermant

des séries de questions sur chaque espèce de note et uniforme dans les trois langues nationales.

Voilà, à grands traits, ce qui peut intéresser les membres du corps enseignant et tout particulièrement ceux qui sont chargés de la tenue des cours de répétition aux recrutables. X.

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS

De la Suisse romande à Lausanne

C'est le 15 juillet que s'est ouvert le onzième Congrès des instituteurs de la Suisse romande, au temple de Saint-François, à Lausanne.

Le dimanche, à 3 heures déjà, la Société suisse pour le développement des travaux manuels était réunie en assemblée générale. M. *Rudin* rendit d'abord compte de la marche de la Société depuis sa fondation. Pour des causes faciles à comprendre, il appuie sur le fait que ces travaux sont enseignés au point de vue des besoins de notre Suisse, et non de la France, de l'Allemagne ou de la Norvège, qu'ils sont donnés afin de former la main et l'œil de l'enfant, et non de préparer celui-ci à un métier. Les travaux manuels, dit le rapporteur, influent aussi sur le caractère des enfants, et comme exemple, M. Rudin cite une commune dont les enfants étaient, il y a 6 ans, indolents, négligents, paresseux, et qui aujourd'hui sont actifs, zélés. A quoi attribuer ce changement de caractère, sinon aux travaux manuels?

M. *Gilliéron,* de Genève, rapporte sur la marche de la Société pendant l'année 1888, et la Société vote des remerciements aux autorités cantonales et locales, et en particulier à M. le conseiller d'Etat Python, ainsi qu'au Comité d'organisation du cours de Fribourg. On ne s'occupe plus aujourd'hui, dit M. Gilliéron, de savoir si l'on introduira les travaux manuels, tellement leur utilité est démontrée; mais on est à se demander *comment* on pourra les introduire. Quant aux divergences sur la méthode, elles existeront jusqu'à ce que ceux qui veulent faire de l'école primaire un atelier qui ouvre la porte à certains métiers, soient convaincus de leur erreur.

Les comptes pour 1888 sont acceptés, et le solde actif du IV^e^ cours est remis à la section de Fribourg.

Une soirée familière à la cantine de Beaulieu termina cette petite fête.

Le lendemain, lundi, les instituteurs et institutrices arrivés étaient exceptionnellement nombreux. A 10 heures du matin,